

PLU

Plan Local d'Urbanisme

SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE
6. Villarly

Echelle: 1/1000

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 15 novembre 2018

LEGENDE

U ZONES URBAINES

-  Ua Secteur urbanisé ancien dense
-  Uc Secteur urbanisé récent moins dense

AU ZONES A URBANISER

- Secteur suffisamment équipé - à urbaniser indiqué
-  AUB Secteur destiné prioritairement à de l'habitat dense
-  AUC Secteur destiné prioritairement à de l'habitat moins dense

A ZONES AGRICOLES

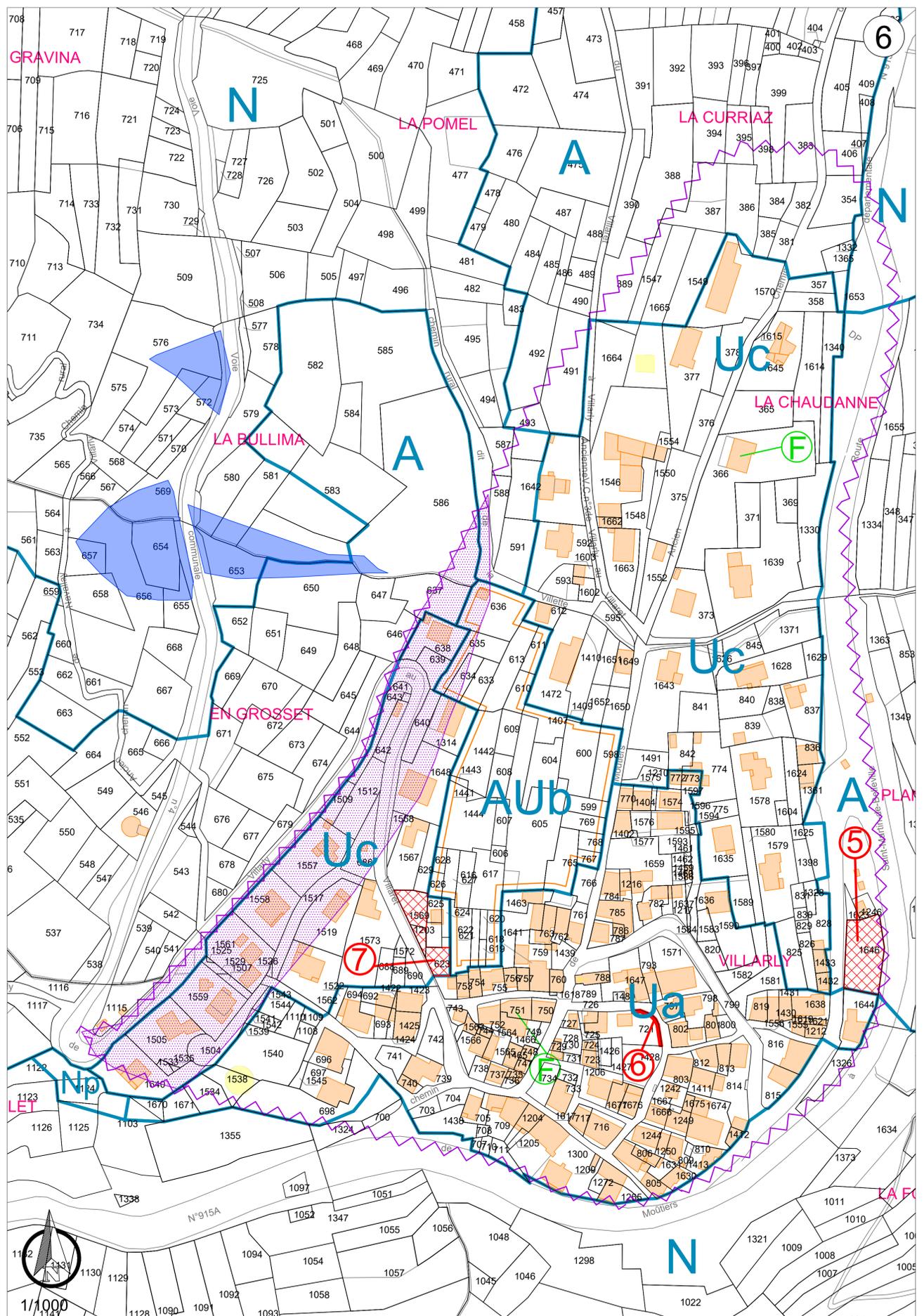
-  A Secteur agricole dans lequel les constructions et installations nécessaires aux activités agricoles peuvent trouver place

N ZONES NATURELLES

-  N Secteur naturel
-  Np Secteur à destination de parking

INDICES ET SECTEURS

-  F Bâtiment d'exploitation agricole impliquant les distances d'éloignement réciproque
-  c Chalet d'alpage ou bâtiment d'estive
-  d Bâtiment pouvant changer de destination
-  R Refuge
-  Périmètre concerné par une OAP



Espaces ou secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue

-  Corridor biologique
-  Zone humide et son espace de fonctionnalité, le cas échéant

Prise en compte des risques

-  Secteur PIZ Périmètre concerné par le PIZ, dont secteurs soumis à des risques

EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Lieu	Bénéficiaire	Surface
1	Stationnements			
2	décharge neige	Chef-lieu	Commune	44 m ²
3	Elargissement voirie (1 m)	Chef-lieu	Commune	30 m ²
4	Sécurisation voirie	Chef-lieu	Commune	15 m ²
5	Stationnements	Chef-lieu	Commune	500 m ²
6	Stationnements, arrêt bus, dépôt neige	Villarly	Commune	515 m ²
7	Elargissement voirie (1m)	Villarly	Commune	23 m ²
8	Aménagement voirie stationnements, accès	Villarly	Commune	336 m ²
9	Elargissement voirie	Villaret	Commune	95 m ²
10	Stationnements	Beauvillard	Commune	165 m ²
11	Stationnements	Beauvillard	Commune	100 m ²
12	Aménagement voirie	Le Villard	Commune	86 m ²
13	Stationnements	La Flachère	Commune	179 m ²

DIVERS

-  Bâtiments rajoutés sur le cadastre (à titre indicatif)
-  Bâtiment inexistant (à titre indicatif)
-  Route ajoutée (à titre indicatif)